



# *Election du CSE Cultura :* **accorder votre confiance à SUD**

*Mars 2019*

## *Nos candidat-es :*

Notre tête de liste est Antoine Jarrige, libraire et délégué du personnel au magasin de Bègles. D'autres salarié-es complètent cette liste de candidat-es volontaires et motivés, qui mettront toute leur énergie pour vous défendre.

## *Le CSE, comment ça fonctionne ?*

Mis en place par les ordonnances de 2017, le Comité Social et Economique reprend en une instance unique les prérogatives anciennement dévolues au Comité d'Entreprise, au CHSCT et aux délégué-es du personnel locaux mais avec moins d'élus et pour toute l'enseigne : c'est pourquoi il importe de voter pour des représentant-es du personnel disponibles et formés par le syndicat.

Pour mémoire, les délégué-es du personnel ont pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives, faire appliquer le Code du travail et la législation sociale et être en liaison avec l'Inspection du travail.

Le CE est lui informé et consulté au préalable par l'employeur sur toutes les décisions qui impactent l'emploi et la bonne marche de l'entreprise (il en est de même pour le CHSCT, rebaptisé CSSCT, sur les conditions de travail).

## *Nos revendications :*

Choisir SUD aux élections professionnelles, c'est nous donner les moyens d'influer dans l'entreprise alors que nous souffrons d'un manque cruel de considération : la déconnexion totale des salaires par rapport au coût de la vie n'est qu'un exemple parmi d'autres...

Voter SUD, c'est aussi apporter de la diversité dans le dialogue avec notre employeur.

## *SUD, c'est quoi ?*

Créé en 1989 aux PTT, SUD (Solidaires, Unitaires et Démocratiques) est devenu incontournable dans le paysage syndical. Suite aux grèves de 1995, SUD se développe dans le secteur public : Education, Santé ou SNCF. SUD est également présent dans de nombreuses entreprises (Caisse d'Epargne, Michelin ou Renault), l'hôtellerie, le commerce (la Fnac, Monoprix, Burberry ou New Look) ainsi que chez les étudiant-es.

Les différents syndicats SUD sont regroupés nationalement dans l'Union syndicale Solidaires : cette dernière compte plus de 110.000 adhérent-es et est implantée dans tous les départements. Elle promeut un syndicalisme qui défend les acquis sociaux, revendique un meilleur partage des richesses et ne rechigne pas à avoir recours à la mobilisation si nécessaire ce qui est le cas contre les lois Travail.

Vous pouvez vous aussi rejoindre le syndicat (le montant de la cotisation mensuelle est de 0,7 % du salaire net et est déductible des impôts), l'union fait la force !

✂-----

### **Bulletin de contact**

Nom : ----- Prénom : ----- Adresse : -----

Téléphone : ----- Mail : ----- Etablissement : -----

Je veux recevoir des informations syndicales

Je souhaite me syndiquer chez SUD